
Photo Studio Lattard

"Nous formons aux métiers de la récolte du bois, un secteur qui risque de manquer de main-d'œuvre", remarque Pierre Descombes, directeur du centre de formation professionnelle forestière.

Filière bois : entre tradition et modernité

Considéré comme le matériau du XXIe siècle, le bois trouve de multiples débouchés. La filière se porte bien et doit désormais s'organiser pour répondre aux enjeux de demain.

De la construction à l'énergie en passant par la fabrication de pâte à papier, de meubles ou d'emballages, le bois offre de multiples débouchés. L'un des principaux reste la construction, secteur extrêmement porteur et qui demande pourtant à être encore largement développé. "L'avenir est à la construction bois", annonce d'ailleurs Georges Minot, PDG du groupe Minot. L'entreprise rhodanienne (120 salariés), qui s'est réorientée sur la charpente depuis 1979, est florissante et profite de ce créneau en pleine expansion. Le groupe a même créé en janvier dernier une filiale, Vivéo, spécialisée dans la surélévation de toiture, un marché récent mais qui connaît une croissance grandissante. ●●●


Photo P. Borasci

SAVOIE

Pic Bois marque son territoire

Créée en 1990, Pic Bois s'est installée à Saint-Béron, en Savoie, en 1995. À l'origine spécialisée dans la signalétique des sentiers, elle s'est rapidement ouverte à d'autres marchés grâce à des procédés innovants de marquage du bois. "Nous avons pris pied notamment dans les stations de ski, explique son dirigeant, Bruno Chataignon. Outre la signalétique touristique, nous réalisons des plaques de rues, des vitrines d'affichage, des enseignes personnalisées. Nous nous sommes en fait diversifiés pour proposer, à côté des produits standards, toute une gamme sur mesure permettant de marquer l'identité d'une collectivité". Pic Bois conseille d'ailleurs ses clients, pour l'heure les collectivités locales exclusivement, et offre une prestation globale, depuis l'étude graphique et technique jusqu'à la pose. Implantée d'abord en Rhône-Alpes, région en avance sur la signalétique touristique, Pic Bois (CA prévu en 2005 : 1,8 M€, 48 salariés dont 20 en Savoie) a ouvert en 2002 une filiale à Carpentras, une autre dans les Pyrénées en 2003 et une troisième en Bretagne en avril 2005. "D'ici deux ans, nous prévoyons deux nouvelles ouvertures, en région Centre et en Bourgogne-Franche-Comté", annonce Bruno Chataignon. ■

Une palette de professionnels

En réalité, la filière bois fait vivre des professions très diverses. En amont, les professions liées à la récolte regroupent les exploitants forestiers, bûcherons, débardeurs, transporteurs. Selon les essences et leur qualité, les bois récoltés serviront comme bois d'œuvre, bois d'industrie ou bois de chauffage. À cette étape interviennent les industries de première transformation : les scieries, premier maillon de la chaîne ; les fabricants de panneaux de particules et de contreplaqués ; les fabricants de pâte à papier. Enfin, en bout de chaîne, les industries de deuxième transformation constituées des professions liées à la construction (charpente, menuiserie, aménagement intérieur), aux meubles et à l'ameublement, à l'emballage, à la fabrication de papiers et cartons. À la marge de cette filière, déjà hétérogène, vient s'ajouter un panel d'entreprises, sous-traitants, fabricants de machines pour le traitement ou la transformation du bois.

Une multitude d'entreprises

Le tissu industriel, notamment celui de la première transformation, s'est considérablement concentré ces dernières années. Selon l'Union régionale des communes forestières de Rhône-Alpes, "la filière bois a enregistré la disparition de 500 scieries depuis 1980". Pour l'interprofession Créabois Isère, le département en comptait 120 il y a 20 ans contre 65 aujourd'hui, pour un volume de bois scié constant. L'automatisation explique en partie cette lente érosion. "Malgré la concentration des industries, nous observons tout de même un réseau de transformation du bois assez développé", reprend Patrick Lambouroud, directeur de Créabois Isère. "En première transformation, l'une des particularités de Rhône-Alpes est de ne posséder aucune unité de fabrication de panneaux de particules, mais uniquement des industries de pâtes à papier concentrées en région grenobloise", précise Pierre Descombes, directeur du Centre de formation professionnelle forestière (CFPF), à Châteauneuf-du-Rhône (Drôme).

> Le tissu économique de la filière bois est constitué principalement de PME-PMI.

À côté de grands groupes présents surtout dans l'industrie papetière, le tissu économique de la filière bois est très dense, constitué principalement de PME-PMI. Ceci se vérifie en Rhône-Alpes comme partout en France. Pour ne citer que quelques exemples, la Loire regroupe 900 industries de première et deuxième transformation. "En Isère, on compte plus de 1 000 entreprises dans la charpente, la menuiserie ou l'ossature bois, précise Patrick Lambouroud. Leur difficulté tient justement à leur petite taille et à leur culture compagnonnique et artisanale."

Pour mieux connaître la filière, la Fédération forêt bois Rhône-Alpes (Fibra) prévoit la mise en place d'un observatoire économique. Le but pour l'interprofession ? Disposer d'un outil d'aide à la stratégie d'orientation. "Cet observatoire devrait être opérationnel en 2007", promet Michel Faber, directeur de Fibra.

Un gisement d'emplois considérable

De l'exploitation forestière aux industries de première et deuxième transformation, la filière bois générerait en France 500 000 emplois directs ou indirects. En Rhône-Alpes, ce chiffre est estimé par Fibra à 60 000 salariés, répartis dans 12 000 entreprises réalisant un chiffre d'affaires global de 2,7 Mds€. Le poids économique s'avère donc considérable. Le bois constitue directement ou indirectement un important gisement d'emplois. "Il faut savoir que 300 m^3 de bois exploités créent un emploi, explique Pierre Descombes. Si ce bois

passe en industrie de deuxième transformation, cela en crée deux de plus. Or, aujourd'hui, nous n'exploitons en Rhône-Alpes que 50 % de la production, soit 4 millions de m^3". Par ailleurs, les entreprises ont du mal à trouver la main, d'œuvre dont elles ont besoin. La formation des jeunes constitue d'ailleurs l'un des enjeux de la filière pour l'avenir. "Dans les métiers de la récolte, nous risquons de manquer de main-d'œuvre, note Pierre Descombes. Ces métiers n'attirent plus en raison de la pénibilité du travail. Mais le principal point noir est celui de la construction, qui manque de personnel qualifié. Nous constatons, de manière générale, une inadéquation importante entre l'offre et la demande dans les industries de deuxième transformation". "Elles souffrent d'un manque de main-d'œuvre essentiellement dans la charpente et la pose du bois, renchérit Michel Faber. L'un de nos axes stratégiques concerne justement la formation." Au-delà des métiers plus traditionnels, il existe également une insuffisance dans les formations liées au développement durable. Or, on sait que le bois fait partie des éco-matériaux par excellence. "Dès 2006, nous proposerons des formations en management qualité-sécurité-environnement et en construction durable", précise Pierre Descombes, également directeur du centre de formation Néopolis, situé dans la Drôme.

Le bois construction

La construction constitue justement le principal débouché du bois. Utilisé en charpente, comme élément de structure, mais également pour les murs et les façades ou pour l'aménagement intérieur, le bois est de plus en plus présent dans les habitats individuels et collectifs, comme dans les bâtiments industriels ou administratifs. Les particuliers se laissent progressivement séduire par les maisons en bois. Du chalet montagnard traditionnel à la maison moderne, tous les styles se retrouvent désormais. Écologique, naturel, renouvelable et meilleur isolant qui soit, le bois prend peu à peu des parts de marché dans la construction. Selon Fibra, la part du marché de la construction bois en habitat individuel en Rhône-Alpes atteint aujourd'hui près de 9 % contre 4,5 % seulement au niveau national. Ce taux serait même de 20 à 25 % dans les départements de la Savoie et de la Haute-Savoie. "Il ne s'agit plus d'un phénomène conjoncturel, affirme Michel Faber. Le bois construction représente 60 à 70 % du bois utilisé. Le marché va donc croissant". Une nouvelle demande apparaît en bardage, lambris et autres éléments en bois. Moderne, le bois devient un matériau tendance, y compris pour l'habillage et la décoration des façades, d'autant qu'il peut se décliner dans différents tons et coloris.

> La filière bois génère en Rhône-Alpes 60 000 emplois, répartis dans 12 000 entreprises.

"Mais il faut encore changer les mentalités, réplique Georges Minot, sensibiliser la population, faire tomber les réticences et les idées reçues face à ce matériau". Il est vrai que les a priori ont la vie dure ! Régulateur d'humidité et de température, le bois assure un confort certain dans les habitations. Une fois traité, il ne nécessite pas d'entretien particulier et reste difficilement inflammable. Son coût, autrefois nettement plus élevé que pour un matériau traditionnel, est aujourd'hui raisonnable. Il compense, de plus, les gains réalisés en coût d'exploitation grâce à une diminution des dépenses de chauffage. Quant à la phase de construction, elle présente l'avantage d'être peu consommatrice d'énergie. "Dans les zones sismiques, le bois répond parfaitement aux normes exigées", mentionne Émile Julian, PDG du groupe Ossabois.
En Amérique du Nord comme au Japon et dans les pays nordiques, les maisons individuelles sont systématiquement construites en bois. En Allemagne ●●●

Chassignol : maître des tourets

Ils ne se sont plus que cinq en France à fabriquer des tourets tout bois. Fondée en 1947, la société Chassignol, à Belmont-de-la-Loire, est aussi l'une des plus anciennes et l'une des seules à disposer d'une scierie sur place. "Depuis les années 1975-1980, nous avons diversifié notre activité", remarque la gérante, Mireille Verne. La SARL (CA 2004 : 3,3 M€, 27 salariés) couvre désormais trois domaines : la scierie, la production d'emballages et la gestion des tourets. La scierie transforme chaque jour 120 à 150 m^3 de bois, dont la moitié est directement utilisée par l'établissement pour la fabrication de tourets et autres emballages. Le reste approvisionne les fabricants de palettes. La spécificité de Chassignol est la production de tourets de 60 cm à 3 m de diamètre, des pièces hors normes pour câbles, dont elle assure également la gestion et la maintenance dans un grand quart sud-est de la France. "Nous offrons une véritable prestation de services, note Mireille Verne. Nous récupérons en général 3 200 à 3 500 tourets chaque mois. Remis à neuf, ils sont ensuite retournés aux fabricants de câbles." ■

ROANNE



Photo T. Beguin

●●● et en Grande-Bretagne, c'est plus de 20 % de l'habitat individuel qui est en bois, contre à peine 5 % en France. Le potentiel est donc considérable.
Naturellement et rapidement renouvelable, fixateur de CO_2, tous les experts s'accordent pour dire que le bois est le matériau du XXIe siècle. Sans construire tout en bois, il s'agit d'en faire une utilisation raisonnée et de l'associer parfois à d'autres matériaux. Les promoteurs et architectes intègrent de leur côté une part de plus en plus importante d'éléments en bois. Une façon de répondre aussi aux normes de Haute qualité environnementale (HQE).

L'industrie du papier

Après la construction, l'industrie papetière fait partie des plus grosses consommatrices de bois. Loin de disparaître au profit des nouvelles technologies, la consommation de papier continue même de croître. InTechFibres, l'interface créée par le Centre technique du papier (CTP), à Grenoble, et Afocel, organisme de recherche et d'études forestières et industrielles, aide les industriels à mieux tirer parti des fibres dans leurs procédés et produits finis. Le bois a donc plus que jamais sa place dans l'industrie papetière. "Avec une production de 350 000 tonnes de pâtes à papier et 1,5 M de tonnes de papiers et cartons, soit 15 % de la production nationale dans ce dernier secteur, le Sud-Est se situe aujourd'hui à la troisième place des régions françaises en tonnage de papiers et cartons", note Nicolas Le Riche, secrétaire général du Groupement des industries papetières du Sud-Est, qui réunit les régions Rhône-Alpes et Paca. "Ancrée historiquement dans le département de l'Isère, l'industrie papetière voit son nombre de sites se stabiliser dans l'ensemble du Sud-Est, avec 4 usines de fabrication de pâtes à papier et 27 de fabrication de papiers et cartons, précise Nicolas Le Riche. Ses atouts tiennent à son positionnement sur des marchés de niche, notamment des papiers spéciaux à forte valeur ajoutée." Et la région risque bientôt de se démarquer grâce au projet de papier intelligent, associant justement le papier et les nanotechnologies et piloté par le CTP. "L'industrie papetière est toujours considérée comme une industrie traditionnelle, alors que nous faisons partie des technologies de pointe, lance Jacques Sturm, directeur du CTP. Le papier et le bois disposent d'un potentiel considérable, que les industriels non familiers du secteur sont en train de découvrir."

Le bois énergie

L'énergie fait également partie des débouchés, à valoriser d'ailleurs davantage. À l'heure où le monde s'interroge sur l'énergie fossile, de plus en plus rare, le bois est sans aucun doute l'énergie d'avenir. "Dans la Drôme, un projet de pôle consacré à la valorisation de la biomasse devrait voir le jour en 2006", précise Pierre Descombes.
Par contre, "la filière bois énergie demande a être mieux structurée, note Michel Faber. Il faut que nous garantissions l'approvisionnement de nos clients." Construire des équipements de chauffage au bois, c'est bien, à condition de disposer de matière première suffisante. Le développement du bois énergie passe par une valorisation des ressources locales, notamment des plaquettes forestières et autres produits issus de l'exploitation, ainsi que des déchets de scieries et du recyclage des produits en fin de vie (palettes, cagettes, déchets de construction…). Sans valeur commerciale, ces sous-produits trouvent un débouché tout



Photo P. Rony



Photo B. Laurent

Minot : charpentiers dans l'âme

Fondée en 1914, l'entreprise Minot, située à Arnas, dans le Rhône, est aujourd'hui aux mains de la troisième génération. Le groupe dirigé par Georges Minot comprend trois structures : Minot CI (charpente industrielle) et Minot 2B (bâtisseurs bois) dont l'activité relève de la fabrication, la commercialisation et la vente de charpentes et toitures, et Vivéo, créée en janvier dernier et spécialisée dans la surélévation de toitures. "La pose de charpente est l'activité traditionnelle de l'entreprise, explique Georges Minot. Quant à l'activité de Vivéo, elle se pratique déjà depuis 25 ans. Les raisons ? Le prix élevé des terrains, conjugué au souhait des particuliers d'agrandir leur maison. La surélévation de toitures reste la seule solution pour gagner de la place ! En 2005, nous allons en réaliser 70 à 80, en ossature bois". Le groupe Minot compte 120 salariés et, avec ces trois activités, couvre un grand quart sud-est de la France. Et le groupe continue d'investir "pour gagner de nouveaux marchés et répondre à d'autres types de constructions." ■

Ossabois : les maisons en bois gagnent du terrain

Constructeur de maisons individuelles, le groupe Ossabois est un opérateur significatif de la filière. "En 1993, nous réalisions une vingtaine de constructions pour un chiffre d'affaires de 700 K€ et 20 salariés, note le PDG, Émile Julian. En 2005, nous afficherons plus de 350 constructions, 30 M€ de chiffre d'affaires pour 120 salariés". La maison individuelle représente 50 % de l'activité d'Ossabois, les bâtiments professionnels 10 %, le reste est constitué de résidences de tourisme et d'habitats collectifs. "Aujourd'hui, la maison en bois séduit de plus en plus de monde, rajoute Pascal Chazal, directeur général. Les avantages du bois sont multiples : confortable, moderne, ne nécessitant aucun entretien, isolant plus que n'importe quel autre matériau, régulateur d'humidité… et, bien sûr, matériau renouvelable par excellence". Le groupe s'appuie aussi sur les services complémentaires qu'il apporte aux particuliers : recherche de terrain, de partenaires financiers, véritable offre clé en main. Avec 5 % seulement de maisons en bois, la France reste cependant encore très en retard par rapport aux pays nordiques. Le potentiel est donc considérable et l'usine de Noirétable, dans la Loire, s'apprête donc à connaître une nouvelle extension début 2006. ■

tracé comme bois énergie. D'autant que la valorisation des déchets d'emballage, par exemple, coûte moins cher que leur mise en déchetterie.

Plusieurs chaufferies à bois publiques fonctionnent déjà sur le territoire régional. Les communes forestières du parc du Pilat, dans la Loire, se sont ainsi investies dans la valorisation du bois. Aujourd'hui, des chaufferies automatiques en bois déchiquetés alimentent une dizaine de bâtiments communaux. "La puissance installée est de 4,5 mégawatts, souligne Sophie Badoil, chargée de mission énergie. L'objectif fixé : atteindre 9 mégawatts d'ici 2010". La Maison du parc du Pilat s'est elle-même équipée d'une chaufferie bois. "Le surcoût à l'investissement s'amortit en quelques années, reprend Sophie Badoil. Pour la Maison du parc, le retour sur investissement se fera sentir d'ici quatre à cinq ans". "Le bois-énergie est certainement un plus pour la filière, et une diversification certaine à explorer davantage, estime Jean-Paul Martel, directeur d'Inter Forêt Bois 42. Cependant, les sous-produits forestiers restent encore trop chers à récupérer. C'est dans la construction et non dans le bois-énergie que la filière trouvera son salut."

Une filière qui innove

Traditionnel, le bois offre néanmoins des débouchés et des applications considérablement modernes et novatrices. Ce qui est vrai pour le papier se vérifie pour d'autres industries, et au sein même des entreprises qui gravitent autour de la filière. Les machines utilisées pour la transformation du bois se perfectionnent, d'autres apparaissent pour lui apporter une valeur ajoutée. Les savoir-faire traditionnels côtoient les nouvelles technologies avec, par exemple, l'apparition de machines à commandes numériques. De nouveaux procédés et techniques voient le jour grâce à l'innovation de PME locales. C'est le cas de la société Yanigav. Basée à Combres dans la Loire, la petite entreprise s'est spécialisée dans la conception et la fabrication de fendeuses et machines d'automatisation du piquage des piquets en bois. Philippe Artaud a repris l'entreprise il y a cinq ans et a lancé depuis plusieurs projets innovants, soutenus par l'Anvar. "Sur le marché, 95 % des piquets sont en bois, rappelle-t-il. L'innovation est au cœur de notre stratégie. Notre dernier-né, Hydrochoc, est le premier enfonce-pieux à percussion pour l'élevage. Nous répondons ainsi à une demande très forte de machines puissantes, ultrasécurisées". Depuis quatre ans, l'entreprise travaille en partenariat avec la Fédération nationale des coopératives d'utilisation de machines agricoles. "Nous avons obtenu une reconnaissance sur la fiabilité et la sécurité de nos appareils", poursuit Philippe Artaud. En quatre ans, Yanigav a doublé son chiffre d'affaires (1,8 M€) et ses effectifs (12 salariés).

Autre exemple avec la Société d'imprégnation Rhône-Alpes (Sira), implantée à Sablons, en Isère. Fondée en 1977, cette PME-PMI (CA 2004 : 3 M€, 13 salariés) est spécialisée dans le traitement du bois par imprégnation en autoclave sous vide. "Notre système permet de traiter le bois pour une utilisation extérieure, explique le PDG, Richard Filaire. Nous travaillons essentiellement pour le monde agricole, à qui nous vendons des piquets pour le palissage". Pour faire face à la forte concurrence venue notamment des pays de l'Est, Sira investit dans des équipements encore plus performants. "Nous réfléchissons au fait de nous diversifier dans le traitement de nouveaux produits en bois", •••

Le CTP invente le papier de demain

Reconnu mondialement pour ses travaux de recherche sur les process de fabrication, le Centre technique du papier (CTP), à Grenoble, est aujourd'hui engagé dans un projet d'envergure. Dans le cadre du pôle de compétitivité Minalogic, en partenariat avec un certain nombre d'autres laboratoires grenoblois, le CTP travaille sur le papier du futur, le papier intelligent. "L'idée consistait à relier des compétences totalement disjointes, les fibres de cellulose et la nanotechnologie, explique Jacques Sturm, directeur du CTP. En raison de sa porosité, le papier est un espace à trois dimensions. En utilisant des procédés papetiers et les propriétés des encres, nous allons pouvoir insérer des micro et nanocapteurs. Nous allons apporter au papier une vraie valeur ajoutée. Les applications sont en effet multiples (emballage, sécurisation des données, protection des marques). Bien d'autres utilisations apparaîtront au fil des recherches. Notre ambition : devenir le leader mondial du papier intelligent". Le projet devrait être bouclé d'ici la fin de l'année, pour un budget de 15 M€. Les premières applications dans l'industrie sont prévues d'ici quatre ans. ■

ISÈRE

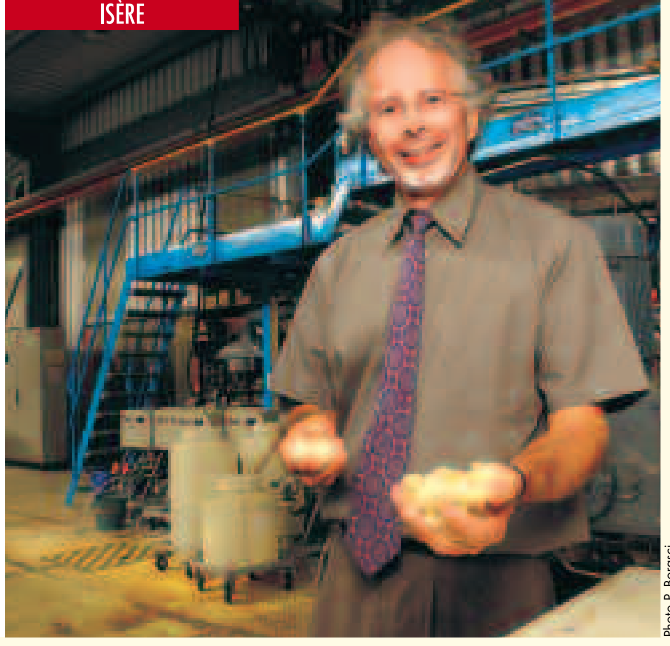


Photo P. Borasci

●●● affirme le dirigeant. L'entreprise a déjà développé une nouvelle gamme de bois pour les aménagements extérieurs, à destination des paysagistes et des particuliers.

Une offre inadaptée ?

Le marché du bois se porte bien. Mais pour que la filière se maintienne en bonne santé, elle doit aujourd'hui répondre aux préoccupations de ses acteurs et faire face à de nouveaux enjeux. L'un d'entre eux concerne le bois local peu utilisé par les industriels régionaux. "L'une des faiblesses du secteur tient à l'articulation entre les industries de première et deuxième transformation, souligne Pierre Descombes. Les produits forestiers rhônalpins sont peu utilisés en seconde transformation car ils sont tout simplement mal adaptés à la demande. Les scieries, du fait de leur petite taille, n'ont pu réaliser les investissements nécessaires."

"La production de nos scieries plafonne à 1,2 million de m³, ce qui n'est pas suffisant pour répondre à la demande, remarque Michel Faber. Par ailleurs, les scieries sont mal équipées en système de séchage. Or, la construction demande du bois sec. Enfin, le bois est, à l'heure actuelle, de meilleure qualité dans les pays du Nord qu'en France et en Rhône-Alpes en particulier. Pour approvisionner le marché de la construction, nous devons importer du bois des pays scandinaves, de Suisse ou d'Allemagne". Des efforts restent donc à faire pour une plus grande utilisation des bois locaux.

Fibra s'est engagée à accompagner les scieries dans ce sens. "Elles doivent impérativement s'équiper de séchoirs pour faire face à la concurrence, explique Michel Faber. Les solutions envisagées ? Des séchoirs collectifs partagés entre plusieurs scieries, ce qui permettrait de mutualiser l'investissement". Un projet de séchoir collectif regroupant cinq scieurs est actuellement en cours en Isère, à Saint-Michel-les-Portes. "Par ailleurs, les scieries doivent prendre conscience de la nécessité de classer et trier leur bois, pour offrir à leurs clients une matière de meilleure qualité", reprend Michel Faber. Parallèlement, il existe un problème d'articulation entre forestiers et scieurs. Fibra souhaite ainsi mettre en place des contrats d'approvisionnement entre ces deux acteurs. La Charte forestière d'Arlysère a également prévu ce dispositif. "Le but de ces contrats d'approvisionnement est d'assurer un volume d'achat et une certaine qualité, explique Brigitte Mercanti, chargée de mission sur la Charte forestière d'Arlysère. Les scieurs passeront ainsi moins de temps à trier le bois pour éliminer celui de mauvaise qualité. Nous voulons également instaurer des contrats de prestation entre propriétaires et exploitants. Aujourd'hui, nous constatons que seulement la moitié du bois de la Savoie est utilisée par les entreprises locales !". Il ne s'agit pas seulement d'un problème de qualité du bois, car un bois médiocre pourra être utilisé en chaufferie. Plus que d'offre inadaptée, il faut sans doute parler de ressource mal exploitée.

Euro Lamellé : une structure renforcée

"Nous sommes leader en France des poutres et arcs en bois lamellés-collés", affirme Maxime Dubois-Viollette qui a racheté, en 2003, Euro Lamellé. La société de Rumilly (Haute-Savoie) a réalisé en deux ans une croissance de 50 % (CA : 12 M€, 65 salariés). Les poutres qu'elle fabrique servent d'éléments de structure et peuvent atteindre une longueur de 40 m. Elles sont destinées à 40 % pour l'habitat et à 60 % pour les bâtiments publics et industriels. "Nous travaillons essentiellement de l'épicéa que nous importons des pays nordiques", précise le dirigeant. Après l'encollage des planches et le séchage, les poutres sont traitées, puis taillées en fonction des plans des charpentiers. "Notre force par rapport aux concurrents allemands et autrichiens tient à notre positionnement sur deux marchés complémentaires, le standard et le sur-mesure, annonce Maxime Dubois-Violette. Nous proposons également de nouveaux produits en bois contre-collé". Pour augmenter encore ses capacités de production, Euro Lamellé va par ailleurs investir 5 M€ dans une nouvelle ligne, opérationnelle en mars 2006. Elle espère à terme passer d'un taux d'export de 5 % actuellement, à 15, voire 20 %. ■



Photo P. Borasci

Val'Meubles : des meubles à vos mesures

À l'origine, en 1976, Val'Meubles fabriquait des meubles traditionnels, en noyer, chêne ou merisier. "Depuis six ans, nous avons développé une gamme de mobilier contemporain, en orme notamment, pour toucher une clientèle plus large", explique Thierry Lombard, directeur commercial. Mais la société, fondée par son père et ses deux associés, Jean-Pierre Descote-Genon et André Liatard, continue de créer des meubles de tous styles. La vente s'effectue directement aux particuliers grâce au magasin situé à côté de l'atelier, à Pont-de-Beauvoisin (Isère), mais également par l'intermédiaire des foires et salons. "Nous livrons dans toute la France, précise Thierry Lombard, même si le gros de la clientèle est régional". Avec 30 salariés, Val'Meubles travaille de façon artisanale. "Notre force tient à notre capacité à réaliser du sur-mesure". Pour le noyer (40 % du CA), le chêne et le merisier, l'entreprise iséroise achète le bois sur pied, le sèche et le coupe sur place. Elle peut ainsi choisir les parties les plus adaptées au modèle et au souhait du client. Car chaque arbre est unique. ■

HAUTE-SAVOIE



Photo P. Borasci

La forêt rhônalpine, une richesse à optimiser

L'une des problématiques liées à la filière prend en effet sa source directement au pied de l'arbre, dans la forêt. Point positif, Rhône-Alpes est l'une des régions les plus boisées de France. La forêt occupe un tiers du territoire, soit 1,5 M d'hectares. "Nous avons la chance de posséder une forêt diversifiée et abondante avec une grande variété d'essences, intéressante pour la biodiversité, mais plus difficile à exploiter économiquement", remarque Pierre Descombes. Cette diversité pourrait en effet répondre à un grand nombre de demandes. Malgré cela, les arbres locaux restent peu utilisés par les industriels. "Premiers il y a quelques années dans la production de bois, nous occupons aujourd'hui la deuxième ou troisième place, note Michel Faber. Il faut dire que nous possédons en grande partie une forêt de montagne plus difficile et plus coûteuse à exploiter que d'autres." Problème supplémentaire, en Rhône-Alpes comme ailleurs en France, les forêts sont extrêmement morcelées. Les propriétaires privés en possèdent 75 %, souvent sous forme de petites parcelles (moins d'un hectare). "Dans la Loire, ce taux atteint même 95 %, des parcelles réparties entre 40 000 petits propriétaires", révèle Jean-Paul Martel. Ce morcellement extrême pose un réel problème économique et environnemental. "Nous devons absolument revoir l'organisation de la production forestière en amont", commente Pierre Descombes. Sur le territoire d'Arlysère, en Savoie, la forêt privée, extrêmement morcelée, rend très difficile la mise sur le marché du bois. "Nous possédons la qualité, mais le peuplement est hétérogène, explique Brigitte Mercanti. Nous assistons à une surcapitalisation du bois sur pied. Il faut sensibiliser les petits propriétaires et les rendre acteurs de la gestion forestière". Ceux-ci considèrent en effet souvent leur parcelle comme un patrimoine à transmettre et ne veulent pas y toucher. Or, la forêt a besoin d'être cultivée, coupée, entretenue.

Le rôle de la forêt

Mal exploitée par les professionnels, la forêt est également mal appréhendée par les particuliers. Contrairement aux idées reçues, couper un arbre et donc consommer du bois est un comportement écologiquement responsable. "Les Français ont tendance à assimiler les problèmes de la forêt amazonienne à la forêt dans son ensemble. Or, aujourd'hui, en France, nous ne consommons pas assez de bois, affirment les experts. La forêt progresse plus vite que l'exploitation que nous en faisons !". En Isère, par exemple, "nous exploitons seulement 40 % de l'accroissement naturel de la forêt", indique Patrick Lambouroud. Celle-ci a besoin de l'intervention de l'homme pour assurer son équilibre, sa survie, son développement et ses fonctions, autant économiques qu'environnementales. Outre son importance dans la biodiversité et la production d'oxygène, elle prévient les risques naturels en stabilisant le terrain, limitant les avalanches, régulant les cours d'eau. D'où l'importance d'une bonne gestion. La loi d'orientation forestière du 9 juillet 2001 affirme le principe de gestion durable de la forêt et prévoit l'instauration de chartes de territoire pour assurer ses fonctions économiques, sociales et environnementales. Par ailleurs, le système de certification européen (PEFC) doit garantir une gestion durable de la forêt. "L'éco-certification répond d'ailleurs à une stratégie de marché, explique Brigitte Mercanti. Les bois non certifiés PEFC ne pourront plus, à terme, être commercialisés". Les papetiers sont les premiers à exiger cette certification.

Une harmonie nécessaire

La forêt concilie un triple rôle économique, environnemental et social. Espace de détente et de loisirs, elle doit aussi être aménagée dans ce sens. "Nous ne devons pas oublier ni dissocier les trois fonctions remplies par nos forêts", mettent en garde les experts. "Si la forêt joue correctement son rôle économique, elle pourra remplir ses fonctions sociétales et environnementales", estime Jean-Paul Martel. "Nous devons assurer un développement harmonieux de la filière par cette triple fonction, ajoute Patrick Lambouroud. Il y a 50 ans, l'approche environnementale se heurtait à l'exploitation économique. Aujourd'hui, les acteurs ont compris qu'ils devaient travailler ensemble pour l'intérêt de chacun et l'avenir de la filière." ■ F. Combier

Ce dossier, réalisé pour la Chambre régionale de commerce et d'industrie, est diffusé par les magazines :
- *Présences*, Grenoble (34 000 ex.)
- *Info CCI*, Haute-Savoie (27 500 ex.)
- *Partenaires Savoie* (25 500 ex.)
- *Informations économiques*, Saint-Étienne-Montbrison (20 000 ex.)
- *L'Économie Drômoise* (18 500 ex.)
- *Nord-Isère économie* (14 400 ex.)
- *Partenaire Villefranche et Beaujolais* (12 500 ex.)
- *Roanne éco* (10 000 ex.).
Photos : T. Beguin (Roanne), P. Borasci (Grenoble), B. Laurent (Vienne), Studio Lattard (Drôme), P. Rony (Saint-Étienne) - Tous droits réservés.
Contact : Magazine *Présences*. Tél. : 04 76 28 28 66.

Osez l'entreprise

"C'est beaucoup plus simple quand on pousse la porte de sa CCI"

Analyser les problématiques

Quel statut juridique choisir ?
Comment connaître et disposer d'aides financières ?
Comment estimer mes chances de réussite ?
Comment construire et présenter un business plan ?
Quelle forme de transmission choisir avec quelles incidences fiscales ?
Comment évaluer une entreprise ?
Comment trouver un repreneur ?

Que l'on soit commerçant, industriel, prestataire de services ou que l'on souhaite le devenir, à chaque stade d'une réflexion, d'un projet, les questions fourmillent et appellent des réponses de plus en plus précises.

Apporter des solutions concrètes

"Chaque année, les CCI de Rhône-Alpes accueillent un nombre croissant de créateurs, cédants et repreneurs d'entreprises, et face à leurs problématiques de plus en plus spécifiques, elles leur apportent, la plupart du temps, des solutions et un accompagnement personnalisés" rappellent Michel Dupoizat et Michel Beyet, respectivement responsables de la Création et de la Transmission d'entreprises à la CRCI Rhône-Alpes. Les 12 CCI de Rhône-Alpes jouent avant tout la proximité et l'efficacité. Avec 30 points d'accueil en Rhône-Alpes, elles offrent à chaque porteur de projet, quel que soit le territoire où il est installé ou souhaite s'implanter, une large palette de services : information, expertise, formation, appuis collectif ou individuel, mises en relation, orientation vers des partenaires… Leurs sites internet et leurs journaux dédiés apportent aussi une valeur ajoutée supplémentaire en ce qui concerne la mise en relations des cédants et des repreneurs. Lancé récemment, **www.c-cible.fr** présente déjà plus 500 annonces de cessions, 200 offres de reprises et 300 de partenariats et de représentations commerciales. Pour sa part, Transcommerce Rhône-Alpes propose 800 annonces de cession d'entreprises commerciales et hôtelières. **www.transcommerce.com**

Enjeu individuel et intérêt général

L'action des CCI en faveur de la création-transmission témoigne de la double mission des CCI de Rhône-Alpes "représenter les intérêt généraux de 200 000 entreprises rhônalpines" et les "accompagner collectivement ou individuellement afin qu'elles deviennent plus performantes". *"Avec la création-transmission, nous sommes au cœur du cercle vertueux de l'action des CCI : contribuer à l'essor individuel des entreprises, participer au développement de l'activité en général et vice-versa. Les enjeux sont, bien entendu, économiques : en 2004, plus de 32 000 entreprises ont été créées ou reprises (16 %) en Rhône-Alpes, actuellement 42 000 chefs d'entreprises rhônalpins, âgés aujourd'hui de 55 ans, devraient transmettre leur société dans les 10 ans à venir. Ils sont aussi sociaux au sens très large du terme quant on sait que les petites entreprises participent très largement à la création d'emplois et que le développement ou le maintien de l'activité sont un facteur d'aménagement du territoire et de la qualité de vie des citoyens,"* précise Christian Gauduel, président de la CRCI Rhône-Alpes. *"Nos 12 CCI, après avoir mis en exergue l'importance de ces enjeux, se sont mobilisées et par un travail en réseau soutenu, ont appris à démultiplier leurs bonnes pratiques, partager leurs connaissances, leurs méthodes et à élaborer des outils communs. Les résultats sont probants ; pensez qu'en 2004 nous avons accueillis près de 40 000 créateurs, cédants ou repreneurs, soit en moyenne 20 par jour par CCI,"* poursuit-il.

Pour en savoir plus :
www.rhone-alpes.cci.fr rubriques :
"créer ou reprendre une entreprise" ;
"transmettre son entreprise" ;
"trouver des financements".



Création-transmission

Partout en Rhône-Alpes, 30 occasions de bénéficier de conseils de spécialistes

Du 14 au 18 novembre pour la troisième année consécutive les 12 CCI de Rhône-Alpes, en partenariat avec de nombreux professionnels, organisent la semaine de la création-transmission d'entreprise. Conférences-débats, forums, demi-journées d'information, ateliers pratiques, rendez-vous individuels, rencontres avec des experts-comptables, des avocats, des notaires, des banquiers, des conseils en propriété industrielle, stage "5 jours pour entreprendre", séminaire "parcours du repreneur" constituent quelques exemples des temps forts de cette opération orchestrée par le réseau des CCI et mise en œuvre par chaque CCI.
Pour en savoir plus : www.rhone-alpes.cci.fr



"10 Clés pour entreprendre"
Pour tous ceux qui souhaitent entreprendre, un guide à la fois simple et concret pour avoir une première approche de la création. Disponible en ligne. www.rhone-alpes.cci.fr rubrique "créer ou reprendre une entreprise".



"Reprendre une entreprise : mode d'emploi"
Un guide efficace qui vous accompagne tout le long de votre démarche de reprise, du 1er diagnostic d'une affaire à la signature des actes. Disponible dans chaque CCI.



"Guide pratique de la transmission"
52 pages pour bien préparer et organiser la transmission d'une entreprise. Disponible dans chaque CCI.

